

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2018

NOTE DE PRÉSENTATION

2018-06-27/04 - Compte administratif 2017 - Budget annexe de l'assainissement

Rapporteur : Jean-Pierre Conrié

Le Conseil municipal arrête le Compte Administratif qui lui est annuellement présenté par le Maire (Article L.2121-31 du CGCT).

Le Compte Administratif 2017 du Budget Annexe de l'Assainissement dégage les résultats suivants :

	Exploitation	Investissement	Total
Dépenses 2017	504 045.43	137 592.11	641 637.54
Recettes 2017	553 311.31	260 736.08	814 047.39
Résultat de l'exercice 2017	49 265.88	123 143.97	172 409.85
Report exercice 2016	658 338.42	97 745.09	756 083.51
Résultat clôture 2017	707 604.30	220 889.06	928 493.36

Après avoir constaté les identités de valeurs entre le Compte de Gestion 2017 et le Compte Administratif 2017,

Après avoir reconnu la sincérité des restes à réaliser en section d'investissement :

Restes à réaliser 2017	Investissement
Dépenses	- 16 053.32
Recettes	0.00
Total (F)	- 16 053.32

	Exploitation	Investissement	Total général
Résultat cumulé 2017	707 604.30	204 835.74	912 440.04

Après avoir arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Un avis favorable, à l'unanimité, a été rendu par les commissions Ressources, Aménagement urbain et Solidarités-Qualité de vie, réunies en séance le 19 juin 2018.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le Compte Administratif 2017 du Budget Annexe de l'Assainissement pour l'exercice 2017.